

PROGRAMME

Thème Arbitrage/MARD: une recette importante pour l'investissement et le développement.

● JOUR 1 : 2 mai

« 9h00 - 17h00 » Formation, Introduction à l'arbitrage international - Foyer du Marin, Douala.

« 17h 30 à 22h00 », meet and greet, Foyer du Marin, Douala.

● JOUR 2 : 3 mai

Lieu : DOUALA - GICAM

Ouverture de l'événement et tables rondes

Matin

Plénière – Ouverture de l'événement durée totale 1h 30- « 8h30 à 10h20»

INTERVENANTS:

- Honorable juge Abednego Bea Kalla (*Cour Suprême du Cameroun*) et Mme Marie André Ngwe (*Présidente du Centre d'Arbitrage et de Médiation du GICAM, Douala*), Mot de bienvenue des Co-Présidents du FoCG - « 10 minutes. »
- S.E. Albert Fotabong, *Haut-Commissaire du Cameroun pour le Royaume-Uni et la République d'Irlande du Nord* - « 5 minutes »
- Gaston Kenfack - *Président de l'Association africaine d'arbitrage* - « 10 minutes »
- Catherine Dixon - *Directrice générale, CI Arb Global* « 10 minutes »
- Diamana Diawara - *Directeur ICC Afrique* « 10 minutes »
- Hannibal Uwaifo - *Président, Association du Barreau Africain* « 5 minutes »
- Mbah Eric – *Bâtonnier, Ordre des Avocats du Cameroun* « 5 minutes »
- Chef Gbola Akinola SAN CI Arb - *Président, CI Arb Nigeria* « 10 minutes »
- Sylvie Bebohi, *avocate/arbitrage, Paris et Cameroun - Association pour la promotion de l'arbitrage en Afrique* - « 5 minutes »
- Karen Akinci, *FCI Arb, /Anish Wadia CI Arb, arbitre - CI Arb et Nkafu Arbitration Services (NAS) Africa* « 10 mins - 5 minutes chacun. »
- Mary Ndichick ACI Arb, *Cour suprême, Cameroun - Groupe des amis du Chartered Institute of Arbitrators (FoCG)* « 5 minutes »
- Honorable Louis Henri Ngantcha, *Membre du Parlement, Membre de la Commission des Affaires Étrangères, Président du Réseau des Parlementaires de la Diaspora, de la Coopération Décentralisée et Transfrontalière (REP-COD)* « 10 minutes »
- SAR, Honorable Nfon Mukete, *Sénateur, Vice-président de la Chambre de commerce du Cameroun, Consul honoraire de la République de Turquie auprès de la République du Cameroun* « 15 minutes, à Buea le 4 mai 9h30. »

Pause Café – 10 minutes

Panel 1 - Mises à jour sur l'arbitrage et les MARD en Afrique - Cameroun, Ohada et en général.
« 10h30 à 11h15 - 45 minutes »

Panel 2 - Le rôle des tribunaux nationaux dans le soutien à l'arbitrage/MARD
« 11h15 à 12:00 - 45 minutes »

Panel 3 - Arbitrage institutionnel ou ad hoc
« 12h00 - 12h45 - 45 minutes »

Pause Déjeuner – 45 minutes

Panel 5 - Mises à jour sur le droit maritime et l'arbitrage -
« 13:25 - 14:00 - 45 minutes »

Panel 8 - Mises à jour récentes sur l'arbitrage sportif
« 14:00 - 14:45 - 45 minutes »

Panel 6 - La corruption dans les arbitrages internationaux et d'investissement suscite de plus en plus d'inquiétudes.
Comment les tribunaux et les institutions traitent-ils ce problème ?
« 14:45- 15:30 - 45 minutes »

● JOUR 3 : 04 Mai

Venue: BUEA – ETA PALACE

Plénière « 9h30 - 10h00 »

Mot des co-présidents du FoCG - 10 minutes

S.A.R. l'honorable Nfon Mukete, Sénateur - 15 minutes,

Panel 7 - Médiation et autres MARD, qu'est-ce qui est différent ? Pourquoi plusieurs ?
« 10:00 - 10:45 - 45 minutes »

Pause Café – 15 minutes

Panel 9 - Le rôle du YMG et ses avantages pour les jeunes praticiens de moins de 40 ans. - « 11h00 - 11h45 »

Panel 4 - L'Accord de libre-échange continental africain (ALECA) et le règlement des différends.
« 11:45 - 12:30 - 45 minutes »

APRÈS-MIDI LIBRE

Soirée - Cérémonie de clôture (GALA EVENING) de 18h à 22h

● JOUR 4 : 5 mai

Lieu : BUEA - ETA PALACE

Matin - consultations gratuites sur toute question relative à l'arbitrage et au règlement extrajudiciaire des litiges de 10h à midi.

SEMAINE DE L'ARBITRAGE AU CAMEROUN



02 au 05 Mai
2023



ORGANISÉ PAR

NKAFU ARBITRATION SERVICES (NAS) AFRICA

(Une société d'experts internationaux en résolution de conflits enregistrée au Cameroun)

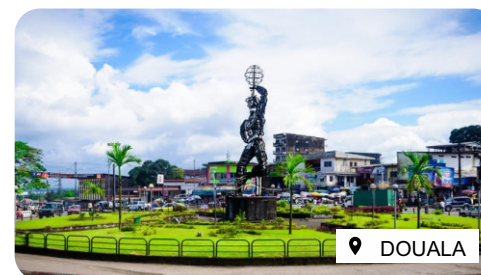
ET

CHARTERED INSTITUTE OF ARBITRATORS (CIARB)

(Le Principal Organisme Mondial de Formation et d'Accréditation en matière de résolution de conflits enregistré à Londres, au Royaume-Uni)

ET

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ARBITRAGE EN AFRIQUE, CAMEROUN (APAA)



DOUALA



BUEA



ENVOYEZ UN COURRIEL ICI POUR TOUTES
QUESTIONS OU POUR RESERVER VOTRE
DEMANDE DE CONSULTATION GRATUITE

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE

COÛT : 20.000 FCFA ou 40\$
2.000 FCFA ou 4\$ pour étudiants

www.nas-africa.com

La Cameroon Arbitration Week (CAW) est la semaine camerounaise dédiée à l'arbitrage et aux Modes alternatifs de règlement des Différends (MARD). Initiée par Nkafu Arbitration Services (NAS), elle rassemble les praticiens de l'arbitrage et des MARD dans l'optique d'échanger sur l'actualité en matière de droit et de pratique de l'arbitrage et d'autres MARD, d'encourager des débats académiques riches, toutes choses qui participent à la promotion du Cameroun en tant que forum viable pour l'arbitrage et les MARD.

Cette deuxième édition de la CAW, se tiendra dans deux villes du Cameroun, Douala la capitale économique du Cameroun et Buea, la capitale régionale du Cameroun.

La première édition a eu lieu en mai 2022. Elle s'est déroulée à Yaoundé, la capitale politique du Cameroun, Douala et Buea, précédemment citées. Elle été un énorme succès et ce grâce à l'implication de nombreuses personnes et de plusieurs institutions au Cameroun et au Royaume-Uni envers lesquels nous sommes éternellement reconnaissants.

Il est impossible de nommer et de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement ; néanmoins, il convient de mentionner l'aimable soutien et les encouragements de S.E. Mohamadou Moustapha, Ministre, Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République du Cameroun, S.E. Albert Fotabong NJoteh, Haut-Commissaire du Cameroun, Commissaire au Royaume-Uni et en Irlande du Nord, le Cabinet du Premier Ministre du Cameroun, le REP-COD, le GICAM, l'APAA et le Chartered Institute of Arbitrators de Londres, pour ne citer que quelques-uns.

La CAW est une initiative apolitique à but non lucratif qui connecte les praticiens de l'arbitrage et des MARD dans le monde entier par l'organisation d'une série d'événements qui se déroulent pendant une semaine.

Nous sommes fiers de promouvoir l'arbitrage international et les MARD comme moyens pacifiques de règlement des différends garantissant l'accès à la justice et le respect de l'État de droit.

Julius Nkafu, FCI Arb.
Associé fondateur, NAS, Afrique.
11 avril 2023.

**JULIUS NKAFU, FCI Arb, Royaume-uni,
Barrister Great James Street Chambers and Founding
consultant at Nkafu Arbitration Services (NAS)**



Julius Nkafu a été admis au barreau anglais de l'Inner Temple en 2014 et au barreau camerounais en 2006. Il a été inscrit en tant qu'avocat à la Cour Suprême de l'Angleterre et du Pays de Galles en 2002. Il est avocat, arbitre et médiateur. Julius est membre de la Commission d'appel des sanctions (SAB) du Groupe de la Banque africaine de développement. Il est président du 'Cameroon Business Council' et du comité MARD de l'Association du Barreau Africain (AFBA). Il est membre de plusieurs panels MARD dans différentes juridictions. Julius est un expert en arbitrage international, agissant en tant que conseil et siégeant en tant qu'arbitre. Il est également médiateur et conciliateur. Julius enseigne l'arbitrage international au Chartered Institute of Arbitration (CI Arb) à Londres. Il est chargé de cours et donne régulièrement des conférences pour le compte de l'institut à des arbitres du monde entier. Julius a plus de 23 ans d'expérience juridique à la City de Londres et au Cameroun.

**Jocelyne NGASSA, CFA, Royaume-uni,
DG Smart Team Consulting Ltd**



Jocelyne est une experte en finance internationale, en marketing et en relations publiques.

Diplômée de l'American Business School à Paris (France) avec un master en administration des affaires (économie et finance internationale), Jocelyne ne cesse d'apprendre et cherche constamment à s'améliorer. Elle a ainsi brillamment réussi l'examen CFA (Chartered Financial Analyst Exam) - le diplôme de troisième cycle le plus reconnu et le plus prisé dans le monde de la finance internationale. Cette marque d'excellence lui a permis d'occuper des postes à responsabilité dans de grandes banques d'investissement internationales et d'autres institutions financières de la City - Financial District of London - tels que Head of Risk chez F&C Asset Management et Director Europe Lehman Brothers Asset Management.

Jocelyne se consacre désormais à l'apport de partenaires financiers et techniques pour la mise en œuvre de projets en Afrique sub-saharienne, en travaillant avec les décideurs des gouvernements centraux et locaux ainsi qu'avec les entreprises privées.



**S.E Albert FOTABONG NJOTEH, Royaume-uni,
Haut-Commissaire du Cameroun pour le Royaume-Uni
et la République d'Irlande du Nord**



Gaston KENFACK, Cameroun.
Président de l'APAA

Gaston KENFACK DOUJANI est actuellement Directeur de la Législation au Ministère de la Justice au Cameroun ; il a obtenu un Doctorat en Droit Économique International à l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne) en 2005, un Certificat sur le commerce, les négociations et le règlement des différends commerciaux à la Kennedy School of Government -Harvard University (USA) en 2004 et une Habilitation à Diriger des Recherches à l'Université de Pau en France. Il est rédacteur en chef de la "Revue camerounaise de l'arbitrage", Président de l'Association pour la promotion de l'arbitrage en Afrique (APAA), Président de l'Association Africaine de l'arbitrage (AFAA). Il est inscrit sur la liste des arbitres et conciliateurs du CIRDI, de la CCJA OHADA et membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA). Gaston est membre du conseil d'administration du Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA) et de la Fédération internationale des centres et associations d'arbitrage (IFCAI). Il est l'ancien Président du Conseil d'Administration de la Faculté Africaine de Soutien Juridique (FASJ). Président de la 49e session de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) et vice-président de la 60e session de l'Organisation consultative juridique Asie-Afrique (AALCO), Gaston est également chargé de cours en droit des affaires et en droit de l'arbitrage dans de nombreuses universités (en Afrique et en Europe).



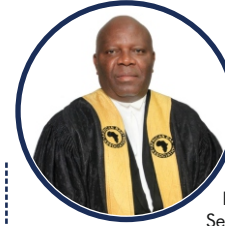
Nfon EKOKO MUKETE, Cameroun.
Senateur, Consul Honoraire de la République de Turquie au Cameroun, Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Industrie des mines et de l'Artisanat

Ekoko Mukete est le Nfon de Kumba et le chef suprême de la tribu Bafaw, un poste de dirigeant traditionnel auquel il a été intronisé en 2020. Il est également consul honoraire de la République de Turquie auprès de la République du Cameroun, résidant à Douala. Il est vice-président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun. À ce titre, il a siégé dans de nombreux comités au Cameroun et à l'étranger au nom du secteur privé camerounais. Il est également ancien président de la United Bank for Africa Cameroon (UBA Cameroon Plc). Outre tous les autres conseils que préside M. Ekoko, il est Directeur des relations publiques gouvernementales à Gaz du Cameroun (GDC) et conseiller principal de GLOBELEQ Cameroun (centrales électriques de Kribi et de Dibamba). Il est également directeur de African Atlantic International Maritime Ltd, au Cameroun. M. Ekoko siège également au conseil d'administration de la United Bank for Africa, Congo Brazzaville (UBA Congo Plc.), et est membre du conseil d'administration du Duke of Edinburgh's International Award Cameroon.



Catherine DIXON LLB (Hons), MBA, Solicitor, MCI Arb
Directrice Générale, Chartered Institute of Arbitrators (CIarb)

Catherine a rejoint le CIarb en tant que Directrice générale en mai 2020 après avoir établi le record du tour du monde en tandem. Avant d'établir son record du monde, Catherine a occupé des postes de directrice Générale à la Law Society of England and Wales, dans un établissement d'enseignement supérieur et à NHS Resolution. Elle a également occupé des postes de directeur exécutif et d'avocat général à la NSPCC et à BUPA et, au Canada, à la Vancouver Coastal Health Authority. Catherine a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur privé en tant qu'avocate, chez Eversheds Sutherland, et a été officier dans l'armée britannique. Catherine a siégé en tant qu'administratrice et directrice non exécutive dans plusieurs conseils d'administration, notamment le Centre for Effective Dispute Resolution (CEDR), Queens Counsel Appointments, LawWorks, National Pro Bono Centre, PDSA, Yorkshire and Humber Local Enterprise Partnership, Yorkshire Chamber of Commerce, Landex, et a été vice-présidente du comité LGBTQI de l'Association internationale du barreau. Catherine est actuellement administratrice de Stonewall et membre du conseil consultatif de l'Open University. Catherine est avocate, membre de la CI Arb en tant que médiatrice accréditée et est titulaire d'un MBA.



Hannibal UWAIFO, Nigeria.
Président de l'Association du Barreau Africain (AFBA)

Hannibal Uwaifo est le président de l'Association du Barreau Africain (AFBA). Il est titulaire d'une licence en droit (LL.B HONS) de l'Université du Bénin, Il est titulaire d'une licence en droit (LL.B HONS) de l'université du Bénin, d'une maîtrise en droit (LL.M) de l'université Ambrose Alli, Ekpoma, Nigeria, et a suivi les cours de la Nigerian Law School, Lagos. Il a été admis au barreau du Nigeria en décembre 1990.

Ses qualifications :

- LL.M, Arbitre agréé, Avocat de la CPI
- Avocat de la défense en droit pénal international, Notaire
- 33 ans d'expérience en tant qu'avocat de la défense dans des affaires pénales de haut niveau.
- Expert en droits de l'homme et en droit humanitaire
- Médiateur international dans plusieurs crises en Afrique
- Commissaire à l'enquête internationale sur les cas de violence policière à l'encontre des Noirs aux États-Unis.
- Président de l'Association du barreau africain



Ms. Diamana DIAWARA, France
Directrice Régionale ICC Afrique

Mme Diamana Diawara est la directrice régionale d'ICC pour l'Afrique. Travaillant depuis le siège mondial de la CPI à Paris et s'appuyant sur le travail initié par l'ancien directeur régional de la CPI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Sami Hoerbi, Mme Diawara va entreprendre une mission d'un an pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies en vue d'établir une présence pour la gestion des affaires en Afrique subsaharienne dès 2022. Mme Diawara travaillera en tandem avec la Commission Afrique de la CCI, créée en 2018, et le Réseau d'action Afrique de la CCI, qui rassemble les dirigeants des comités nationaux et des chambres de commerce de la CCI pour soutenir le secteur privé en Afrique, numériser et renforcer la résilience des micro et petites entreprises dans la région et permettre l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine. Mme Diawara est Conseillère à la Cour internationale d'arbitrage en charge de l'équipe France/Moyen-Orient/Afrique depuis plus de huit ans, ayant débuté sa carrière en 2012 en tant que Conseillère adjointe à la Cour de la CCI. Elle est une avocate, une enseignante et une conférencière accomplie dans le domaine de l'arbitrage, représentant régulièrement la Cour internationale d'arbitrage. Elle est titulaire d'un Master of Laws (LLM) de la Golden Gate University (États-Unis) et d'un Master 2 en droit du commerce international de l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense (France).



MBAH Eric, Cameroun.
Bâtonnier, Ordre des Avocats du Cameroun

Eric est avocat au barreau du Cameroun et notaire à la Cour d'appel du Nord-Ouest. Il est l'associé fondateur de M. BAH & PARTNERS et réside professionnellement à Bamenda, dans la division de Mezam, dans la région du Nord-Ouest. Il est actuellement Président de l'Association du Barreau du Cameroun, ayant été élu à ce poste en juin 2022, avant quoi il a été membre du Conseil du Barreau et représentant du Président du Barreau pour la région du Nord-Ouest de 2018 à 2022. Il est un avocat avec une solide expérience professionnelle en droit, couvrant plus de 20 ans dans la pratique du droit et son expérience professionnelle couvre différents domaines du droit avec un accent sur le droit des sociétés et la défense des droits de l'homme. Outre sa pratique juridique, il se passionne pour la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la consolidation de la paix, notamment en encourageant le leadership des jeunes et la citoyenneté active. Il se passionne également pour le renforcement des capacités, la mise en réseau et l'élaboration de solutions communautaires.



Chief Gbola AKINOLA, SAN, CI Arb, Nigéria,
Président du CiArb, Branche du Nigéria

Chief Gbola Akinola est avocat, Juriste Senior au Nigeria et arbitre. Il a obtenu une licence en sciences politiques à l'université d'Ibadan en 1982, a été appelé au barreau du Nigeria et a été reçu en tant qu'avocat à la Cour suprême du Nigeria en 1987. Avec une expérience avérée dans la pratique du droit des entreprises et du droit commercial, et un avocat très compétent, possédant une vaste expérience de conseil juridique commercial. Chief Gbola Akinola a été nommé notaire en mai 1998, admis en tant qu'associé du Chartered Institute of Arbitrators en novembre 1999, appelé à être 'Fellow' du Chartered Institute of Arbitrators en février 2001 et inscrit sur la liste des membres du Panel of Chartered Arbitrators de l'Institut en août 2006, admis au KIAC Panel of International Arbitrators, Kigali, Rwanda, en novembre 2012, membre de l'African Arbitration Association (AFAA) et membre du conseil d'administration du Lagos Chamber of Commerce International Arbitration Centre (LACIAC) en janvier 2021. Il est un formateur agréé et une personne ressource du Chartered Institute of Arbitrators depuis janvier 2003 et donne des conférences sur l'arbitrage au Nigeria et dans d'autres régions d'Afrique. Il a été membre du Comité national sur la réforme des lois sur l'arbitrage. Il a aussi été président de l'Association des arbitres maritimes du Nigeria (MAAN), de novembre 2010 à 2013. Il est actuellement le président de la branche Nigérienne du Chartered Institute of Arbitrators.



Dr Karen AKINCI, FCI Arb, Royaume-Uni.,
GCILEx (Directeur Général) Akinci Law Office, Turquie

Née en Afrique du Sud de parents britanniques, j'ai grandi dans le sud du Pays de Galles et j'ai émigré en Turquie après avoir obtenu mon diplôme à l'université d'Exeter en 1993. En Turquie, j'ai travaillé dans le milieu universitaire pendant de nombreuses années, tant en mathématiques qu'en droit, et j'ai travaillé dans le secteur privé en tant que directeur général d'Akinci Consultancy et en tant que membre de notre équipe d'arbitrage international à Akinci Law Office. J'ai eu le privilège de faire partie de l'équipe représentant les investisseurs turcs dans les affaires CIRDI et de nombreuses affaires CCI, internationales et ad hoc. Mon expérience s'étend sur plusieurs secteurs, de la construction à l'ingénierie avec certains cas basés sur les livres de la FIDIC, d'autres sur des affaires de GSM et d'infrastructure logicielle. J'ai également une grande expérience dans le domaine du droit international de la famille, où je suis consultante spécialisée dans les affaires d'enlèvement près des tribunaux de La Haye. J'ai également été appelée en tant qu'expert auprès des tribunaux de la famille au Royaume-Uni. Je suis membre actif et formateur agréé du CI Arb. J'ai rédigé un certain nombre d'articles sur les mathématiques et le droit dans plusieurs revues et magazines. Mes atouts particuliers sont ma compréhension et mon grand respect des différentes cultures, mes capacités mathématiques en général et la quantification en particulier, ma compréhension de l'industrie de la construction et de l'ingénierie en général et des contrats FIDIC en particulier, ainsi que ma grande expérience de l'arbitrage international. Je suis bilingue en anglais et en turc et j'ai les deux nationalités.



Honorable Juge BEA ABEDNEGO KALLA, ACI Arb, Cameroun,
Co-Président du FoCG

Bea Abednego Kalla a quitté l'Université de Yaoundé en 1982 avec une licence en droit. Il a été recruté par l'État et a commencé à travailler à l'Inspection générale de l'État en tant que contractuel en juin 1983. Il est admis à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC) pour faire de la diplomatie en septembre 1983 et démissionne de l'IGERA. Il est admis à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) en décembre 1983 et se retire de l'IRIC. Il sort de l'ENAM en juin 1983 avec le titre de magistrat. Depuis lors, il a occupé de nombreux postes dans la magistrature, dont les suivants : président du tribunal de première instance de Batibo, président du tribunal de première instance de Bamenda, adjoint au procureur général de Buea, chargé de recherche adjoint au ministère de la Justice de Yaoundé, président du tribunal de grande instance de Meme, président du tribunal de première instance de Limbe, vice-président du tribunal criminel spécial de Yaoundé, vice-président de la cour d'appel du Sud-Ouest, et il est juge des chambres judiciaire et administrative de la Cour suprême du Cameroun depuis juillet 2017. Il est l'auteur de l'ouvrage Procédures simplifiées de recouvrement dans les tribunaux de première instance et de grande instance du Cameroun paru en 2009 et dont la 2e édition suivra en 2020. Il s'est intéressé à l'arbitrage à travers les services de NAS et est maintenant ACIARB.



Dr Sylvie BEBOHI EBONGO, France
Co-fondatrice et Associée HBE Avocats

Sylvie BEBOHI EBONGO est titulaire d'un doctorat et est avocate aux barreaux de Paris (France) et du Cameroun. Elle est co-fondatrice et associée de HBE Avocats France et fondatrice et associée gérante du Cabinet Bebohi Ebongo/HBE Avocats Cameroun, un cabinet "boutique" spécialisée dans le droit des affaires. Elle siège en tant qu'arbitre dans des arbitrages institutionnels et ad hoc. Elle est inscrite sur de nombreux panels d'arbitres (CIRDI, CCJA-OHADA, CRCICA, CAMCO, SHAC, CACI, AFSA, CMAG) et est très active dans la communauté de l'arbitrage où elle occupe divers rôles dans des organisations et associations internationales de résolution des litiges (Commission de l'arbitrage et des MARD de la CCI, AfAA, APAA, ERA ASC, CGA, ASC, Réseau africain de l'IBA, AfricArb, RAI). Elle agit également en tant qu'avocate et conseille ses clients sur les litiges contractuels et commerciaux, le règlement des différends entre investisseurs et États, la négociation, la gestion des dossiers, la prévention des litiges et les procédures d'exécution. Elle donne régulièrement des conférences, des cours et des formations sur l'arbitrage et les MARD. Elle publie également des articles et propose des services de traduction dans ce domaine. Elle conseille et assiste également de très jeunes praticiens de l'arbitrage et des MARD en tant que mentor. Elle a été reconnue comme l'un des 50 jeunes praticiens de l'arbitrage les plus prometteurs en 2020 par l'Association Africaine de l'Arbitrage.



Madame Marie-Andrée NGWE, Douala Cameroon.
Présidente permanente du CMAG,
Co-Présidente du FoCG

Avocat au Barreau du Cameroun depuis de longues années, Marie-Andrée Ngwe s'est spécialisée en 2015 dans les modes alternatifs de règlement des différends (MARD). Membre du panel des conciliateurs CIRDI, elle est médiatrice diplômée et arbitre référencée auprès de plusieurs centres d'arbitrage. Marie-Andrée Ngwe est présidente du Comité Permanent du Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM (CMAG), et membre du Comité d'arbitrage de la Lagos Court of Arbitration. Elle a co-organisé en 2020 avec l'Université de Londres, et pour le compte du CMAG, la 6ème conférence SOAS. Co-auteure de l'article « La propension des Etats africains à résoudre leurs litiges d'investissement à l'amiable » paru dans l'ICSID Review en 2019, ainsi que de l'article « sûretés et honoraires des arbitres » paru en 2021 dans l'ouvrage collectif arbitrage et sûretés en droit OHADA, elle intervient régulièrement dans des conférences et séminaires sur l'arbitrage et la médiation.



Anish WADIA, C.Arb (Course Director)
Independant Arbitrator ,India



**NDICHICK Mary AMUKUM Epouse AJAH, ACiArb,
Cameroun**

Mary est :

- associée du Chartered Institute of Arbitrators, Londres, depuis 2022. Elle est également membre du Friends of Ciarb Group Cameroon (FoCG), secrétaire générale par intérim du FoCG, membre des sous-comités FoCG OHADA et CAW ;
- Membre du Centre Camerounais d'Arbitrage et de Médiation - BASTOS, (CAMEC) Yaoundé Cameroun dans la REGION OHADA ;
- Fonctionnaire au service de la Chambre administrative de la Cour suprême du Cameroun ;
- Titulaire d'une licence en droit commun et d'un Master I en droit anglais 2014 et 2018 respectivement de l'université de Yaoundé II, SOA ; Elle a intégré la fonction publique camerounaise en 1998 et a été admise à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature "ENAM" et a obtenu le diplôme d'administrateur de greffe en 2016 ;
- Responsable du service du courrier de la chambre administrative de la Cour suprême ;
- Étudiante en bible et consultante en traumatisme formée par le NATIONS HOPE BIBLE INSTITUTE et le C.O.U.R.A.G.E (Cours Sur La Relation D'aide Et Guérison Émotionnelle), 2021 ;
- Aspirante à l'arbitrage et apprenante à ses débuts.



**Dr Sylvie BEBOHI EBONGO, France
Co-fondatrice et Associée HBE Avocats**



**Honorable Louis Henri NGANTCHA, Cameroun,
Député, Président du REP-COD**

Honorable Louis Henri NGANTCHA est

- un Camerounais de la diaspora
- Diplômé en diplomatie et relations internationales du Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques (CEDS - FRANCE) avec mention très honorable.
- Député à l'Assemblée Nationale du CAMEROUN.
- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Président du Groupe d'amitié parlementaire CAMEROUN - AUTRICHE.
- Président du Réseau des Parlementaires pour la Diaspora, la Coopération Décentralisée et Transfrontalière (REP-COD). Le REP-COD est un cadre d'échanges permanents entre les parlementaires et les Camerounais vivant à l'étranger. L'objectif est de "connaître et comprendre leurs difficultés, les aider à investir au Cameroun, jouer un rôle de facilitateur entre la diaspora et le gouvernement pour une bonne compréhension mutuelle".



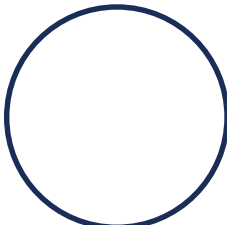
Sopi Patricia KAKOU, France,

Sopi Patricia KAKOU est Avocat à la Cour, Fondateur de AHEAD, un cabinet d'avocats panafricain basé à Douala (Afrique Centrale) et Maître KAKOU Cabinet d'avocats basé à Abidjan (Afrique de l'Ouest), dédié aux entreprises internationales.

Sopi Patricia est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, spécialisée en contentieux des affaires et d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Paris 10 Nanterre, France. Elle est également titulaire d'un certificat d'études du New York University College, NY, USA et d'un certificat de diplôme en droit des affaires du Skidmore College, État de New York, USA. Avant de fonder AHEAD en 2015, Sopi Patricia a acquis une expérience au sein de cabinets d'avocats internationaux de renom en Europe et en Afrique (Hogan Lovells, Aramis, CMS Bureau Francis Lefebvre, Cabinet Marie-Andrée NGWE) ainsi que dans de grands groupes internationaux (Rio Tinto, BNP Paribas, Saint Gobain). Sopi Patricia intervient en tant que conseil juridique auprès de grands groupes internationaux, principalement dans le secteur de l'énergie, en particulier des énergies renouvelables. Elle est également très active dans le domaine de l'arbitrage et des MARD et participe régulièrement à des conférences.

PANEL I : Mises à jour sur l'arbitrage et les MARD en Afrique - Cameroun, Ohada et en général. **MODERATEUR**

His Lordship Justice A. N. FOBELLAH, Cameroun



Marie BERARD, Royaume-Uni,

Marie Berard est partenaire chez Clifford Chance LLP à Londres, spécialisée dans l'arbitrage commercial international. En tant qu'avocate auprès des Hautes Cours d'Angleterre et du Pays de Galles, elle a reçu une formation en droit anglais et français. Depuis plus de 20 ans, elle conseille des sociétés multinationales dans un large éventail d'arbitrages internationaux. Son travail couvre de nombreux secteurs économiques, avec un accent particulier sur les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz, de la construction et de la finance. Elle agit également en tant qu'arbitre unique, membre de panel et présidente de tribunal.

Marie est membre de la Cour de la LCIA, vice-présidente du Conseil européen des utilisateurs de la LCIA et membre du comité d'arbitrage de la London Law Society. Elle fait partie du comité de rédaction de l'International Arbitration Law Review et du Journal of International Arbitration de Kluwer.

Elle a été reconnue comme Thought Leader par Who's Who Legal Arbitration 2023 et est classée par Chambers UK depuis 2017.



Joseph FONKWE FONGANG, *ACI Arb, Cameroon*
Vice-Président du FoCG

FONKWE JOSEPH FONGANG est un magistrat hors hiérarchie premier groupe et l'actuel Président de la Chambre Judiciaire de la Cour suprême du Cameroun. Il possède une vaste expérience dans le domaine judiciaire : Secrétaire général du ministère de la Justice, Président de la Cour d'appel de l'Extrême-Nord, Procureur général de la Cour d'appel du Sud-Ouest, conseiller à la Cour suprême, vice-président successivement des Cours d'appel du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, Président du Tribunal de première instance de Nkongsamba et Procureur de la République près du Tribunal de première instance de Mbanga, entre autres fonctions.

Ce magistrat bilingue est diplômé de l'ENAM et de l'Université de Yaoundé. Formateur accrédité sur les Actes uniformes de l'OHADA par l'ERSUMA Porto Novo, il a participé à la traduction en anglais de tous les actes uniformes de l'OHADA. Coauteur d'un ouvrage intitulé "Pratique de la Procédure Pénale au Cameroun", il a publié de nombreux articles et commentaires sur le droit OHADA (Juriscope).



Daniel WILMOT, *Royaume-uni,*
Partenaire en Arbitrage International chez Stewarts

Daniel est un spécialiste de l'arbitrage. Il est classé dans tous les Chambers UK, Chambers Global et Legal 500 pour sa pratique, et est décrit comme "un talent exceptionnel" et comme ayant "une richesse de connaissances incroyable".

Dan est co-responsable de l'équipe d'arbitrage international de Stewarts, le plus grand cabinet d'avocats britannique spécialisé dans les litiges. Il a conseillé et agi dans le cadre d'arbitrages commerciaux internationaux ainsi que de traités d'investissement, et son expérience couvre les principales règles institutionnelles, les procédures ad hoc et un large éventail de lois applicables et de sièges d'arbitrage. Il a également une grande expérience des litiges liés à l'arbitrage devant les tribunaux anglais, y compris les contestations de sentences et la résistance aux mesures provisoires. Dan est largement reconnu pour sa pratique en Afrique, notamment pour le compte d'entreprises locales en conflit avec leurs partenaires multinationaux et les institutions financières. Parlant couramment l'anglais et le français, les activités récentes de Dan ont touché le Nigeria, le Cameroun, le Ghana, les Seychelles, la Tanzanie, le Kenya, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée équatoriale et le Botswana. Dan accepte des nominations d'arbitres et il est professeur adjoint d'arbitrage commercial international à l'université de Pepperdine.

Alun JONES KC, *Royaume-uni,*
Head of Chambers, Great James Street Chambers



Alun Jones KC est un spécialiste de l'extradition, de l'entraide judiciaire mutuelle, de la criminalité internationale, du contrôle judiciaire, de la confiscation des actifs, de l'arbitrage international et des affaires d'immunité. En 2005, il a fondé et dirigé la Great James Street Chambers. Alun intervient et conseille dans des affaires d'extradition depuis plus de 33 ans. Il a mené 24 appels complets dans des affaires d'extradition à la Chambre des Lords, au Conseil privé et à la Cour suprême du Royaume-Uni, agissant dans dix d'entre elles pour des gouvernements étrangers, apparaissant comme avocat principal dans toutes les affaires, à l'exception des quatre premières d'entre elles. Alun est l'auteur de "Jones on Extradition and Mutual Legal Assistance" (Sweet & Maxwell 2001 et 1995) et co-auteur de "Jones & Doobay on Extradition and Mutual Assistance" (Sweet & Maxwell 2004 ; troisième édition). Alun a développé une pratique de l'examen judiciaire des mandats, des perquisitions et des saisies, au niveau national et dans le cadre de commissions rogatoires à l'étranger, des ordonnances de surveillance secrète et d'autres aspects interlocutoires du droit pénal. Depuis plusieurs décennies, Alun conseille de nombreux clients, en particulier dans le secteur de l'énergie, dans le cadre de litiges d'arbitrage international dans une multitude de juridictions.

Il a été chargé des contestations juridictionnelles relatives aux sentences et aux dommages-intérêts. Il conseille sur les exigences de la législation et de la réglementation en matière de protection des données. Son profil complet est disponible à l'adresse suivante : <https://greatjames.co.uk/members/alun-jones/>



Nania OWUSU, *Ghana,*

Nania est une praticienne du contentieux et de l'arbitrage et une associée de Bentsi-Enchill, Letsa & Ankomah, un cabinet d'avocats de premier plan au Ghana. Elle conseille et représente régulièrement des clients dans une série de litiges et d'arbitrages de grande valeur et est particulièrement reconnue pour son approche innovante dans la résolution de questions juridiques complexes. Elle a été membre du Tribunal des communications électroniques du Ghana, un organe quasi-judiciaire qui entend les appels relatifs à la réglementation et à l'octroi de licences aux entreprises de télécommunications et aux stations de télévision et de radio au Ghana. Nania siège en tant qu'arbitre et figure sur les listes d'arbitres distingués du CPR et sur la liste d'arbitres du Ghana ADR Hub. Elle est membre de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA) et du Conseil des utilisateurs africains de la LCIA. Elle est coprésidente du groupe d'arbitrage africain du comité d'arbitrage de l'IBA, après avoir été rédactrice en chef de la lettre d'information du comité d'arbitrage de l'IBA. Elle est membre de la Commission de l'arbitrage et des MARD de la CCI et membre du conseil d'administration du Centre d'arbitrage international de la Chambre de commerce de Lagos (LACIAC). Nania est Présidente de la section ghanéenne du Chartered Institute of Arbitrators. Elle est chargée de cours sur les MARD à la Ghana School of Law et est inscrite au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles ainsi que du Ghana.

■ **PANEL III** : Arbitrage institutionnel ou ad hoc



Madame Marie-Andrée NGWE, *Douala Cameroon,*
Présidente permanente du CMAG,
Co-Présidente du FoCG

Olivier CUPERLIER, *France,*



Olivier CUPERLIER est avocat au barreau de Paris depuis 1996. Il est spécialisé dans la gestion des différends commerciaux devant les juridictions étatiques et arbitrales en France et à l'étranger. Il est inscrit sur la liste des arbitres du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de commerce de Paris (CMAP Paris), du Centre d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (Abidjan), de la Chambre de Commerce Franco-Arabe (Paris), du Centre de Médiation et d'Arbitrage du Gicam (Cameroun) et du Kigali International Arbitration Centre (Rwanda). Il est l'auteur de nombreux articles sur l'arbitrage et la médiation dans la zone Ohada et intervient régulièrement en qualité de formateur sur ces sujets. Olivier intervient également comme médiateur agréé notamment dans des litiges internationaux que ce soit en matière commerciale ou dans des litiges relatifs aux investissements. Il intervient, tant en français qu'en anglais, depuis plus de 15 ans (en français et en anglais) en Afrique francophone et est titulaire d'un diplôme en 3^{ème} cycle en droit privé de l'Université Paris I.

Anne Audrey EKONGOLO, Cameroun,



Avocate au Barreau du Cameroun, Managing Partner du Cabinet d'Avocats Ekongolo & Associés, Anne-Audrey Ekongolo est spécialisée en droit et contentieux des affaires et des investissements. Elle est actuellement la présidente du Comité Technique de la CAM CCIMA (Cour d'Arbitrage et de Médiation de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Cameroun), ex présidente du comité national camerounais de l'Union Internationale des Avocats (UIA), membre de l'IFA (Institut Français des Administrateurs) et SCCE (Society of Corporate Compliance and Ethics).

Lord Justice/Mrs FON ACHU Helen Ike, Court of Appeal, South West Region, Buea



MODERATEUR

Dr SADJO Ousmanou, Cameroun,



Docteur en droit privé, Professeur d'université en France et au Cameroun (maître de conférences en droit privé).
Formateur international (Fondateur d'un centre de formation agréé par l'Etat du Cameroun CADEV) Arbitre commercial (plusieurs fois Co-arbitre et Président de Tribunaux Arbitraux).
Spécialiste de la création, du développement et de la gestion d'institutions d'arbitrage/médiation (plusieurs institutions créées en Afrique : Cameroun, République du Congo, Union des Comores, Sao Tomé et Príncipe).

Consultant international (audits stratégiques, institutionnels, juridiques, réformes institutionnelles et législatives).
Fondateur et président du Centre africain pour le droit et le développement (CADD) depuis 2008 (CAN DO FORMATION, CPAM, COJA) Administrateur du Comité exécutif du Centre permanent d'arbitrage et de médiation de la CADEV (CPAM-CADEV). Actuel Président de la Commission Climat des Affaires du Conseil d'Administration du GICAM Administrateur indépendant d'une banque d'État, nommé par la présidence de la République.

Dr Sally EL SAWAH, France,



Dr Sally El Sawah est la fondatrice d'El Sawah Law en Égypte et la cofondatrice et responsable de l'arbitrage et du contentieux de Junction Paris, une alliance d'avocats indépendants actifs dans toute la région EMEA, assistant les parties prenantes des secteurs public et privé dans leurs investissements et la résolution des litiges localement et à l'étranger, de la conception à l'achèvement de leurs projets.

Elle est qualifiée en Égypte et en France et est inscrite au registre des avocats étrangers de la SRA en Angleterre et au Pays de Galles, agissant en tant qu'arbitre, conseil, consultante et experte juridique depuis 2002. Elle est membre du conseil d'administration d'Arbitral Women, rédactrice du Africa Construction Law Blog pour la région d'Afrique du Nord et ancienne secrétaire générale adjointe de l'Association africaine d'arbitrage.

Sally a reçu le prix de l'Association africaine d'arbitrage pour le meilleur jeune arbitre/praticien RDA de l'année 2020 et a été reconnue par Chambers and Partners dans leur Global Guide 2022 et 2023 pour l'expertise basée à l'étranger.

Lyna-Laure AMANA PRISO, Cameroun,



Docteur en Droit, Juriste d'affaires, cadre dirigeant d'entreprise, (INSEAD Executive education), arbitre (ICC) et médiatrice certifiée.

Forte d'une expérience multisectorielle de plus de 25 ans à des postes de Top Management dans des multinationales de renommée en Afrique et à l'international (France), elle a occupé des fonctions exécutives au sein des groupes ExxonMobil, MTN (Mobile Téléphone Network), puis Canal+ Groupe en France.

Elle a mené avec succès de multiples projets structurants, qui ont renforcé sa vision stratégique et lui ont donné une compréhension holistique des organisations.

Lyna-Laure AMANA est membre du Comité Permanent du Centre d'arbitrage et de Médiation du GICAM (CMAG), médiatrice en France, et au CAMCO.

Elle est actuellement Managing Partner de KNOWTIFY Partners, Cabinet de conseil aux entreprises.

Ms Beatrice CHAYTOR, Ghana,



Beatrice Chaytor est une avocate spécialisée dans le commerce international, inscrite au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles ainsi que de Sierra Leone. Elle possède environ 30 ans d'expérience dans le conseil et le soutien aux gouvernements africains dans le cadre de leur engagement dans les processus d'intégration des politiques commerciales régionales et internationales. Elle est actuellement Responsable du commerce des services au sein du Secrétariat de l'ALECA et travaille sur les négociations et la mise en œuvre de l'Accord sur l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA). Mme Chaytor a précédemment dirigé son propre cabinet d'avocats Chariot Eight à Freetown, en Sierra Leone, offrant des services juridiques à des clients locaux, régionaux et internationaux sur une série de questions relatives au droit des affaires. De 2008 à 2010, elle a travaillé avec l'organisation International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP) en apportant un soutien au renforcement des capacités de plusieurs régions africaines dans leurs négociations avec l'Union européenne sur le commerce des services dans le cadre des APE, proposant des solutions et des stratégies pour répondre aux besoins des pays africains en matière de coopération commerciale.

De 2004 à 2008, Beatrice Chaytor a été conseillère principale en politique commerciale au ministère du commerce et de l'industrie de Sierra Leone, dans le cadre d'une mission du secrétariat du Commonwealth.

Mme Chaytor mène des recherches et des analyses sur une série de questions de politique juridique et économique concernant l'Afrique. Elle a effectué des missions pour le DFID, la Commission de l'Union européenne et la FAO.

Professor Ike IHIRIBE, Royaume-Uni,



Le professeur Ike Ehiribe est avocat, arbitre agréé, arbitre, expert et médiateur accrédité. Il exerce au 7 Stones Commercial & IP Chambers à Londres et au cabinet Ike Ehiribe & Co. au Nigeria. Il a été admis au barreau nigérian en 1982 et au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles par l'Honorable Society of Lincoln's Inn en 1996.

Il est devenu membre du Chartered Institute of Arbitrators de Londres en 1994 et médiateur accrédité de l'Academy of Experts in Gray's Inn en 1998. Il est également médiateur CEDR pour les différends entre investisseurs et États. Le professeur Ehiribe est inscrit à la Cour d'arbitrage des arts (CAfA), aux Pays-Bas, au panel de neutres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), soutenue par les Nations unies, à Genève, et au Tribunal arbitral du sport, à Lausanne, parmi d'autres panels internationaux de règlement extrajudiciaire des différends. Il a été membre puis Président du comité des modes alternatifs de résolution des conflits (ADR) du CI Arb et membre du conseil d'administration en 2005. Il a également été membre du comité exécutif de la branche londonienne du CI Arb de 2004 à 2014 et membre du Conseil des usagers africains de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA) de 2013 à 2019.

■ **PANEL V** : Mises à jour sur le droit maritime et l'arbitrage



Chef Gbola AKINOLA, SAN, CI Arb, Nigéria, Président du Ci Arb, Branche du Nigéria

MODERATEUR

James CLANCHY, Royaume-Uni,



James Clanchy, FCI Arb est un arbitre à temps plein dans une cabinet indépendant et un membre associé de Six Pump Court chambers à Londres. Il est membre aspirant de l'Association des arbitres maritimes de Londres (LMAA), dont il a été le secrétaire honoraire de septembre 2021 à septembre 2022.

Il a été nommé dans des arbitrages ad hoc et institutionnels, siégeant à Londres, Dubaï, Singapour et Copenhague, en tant qu'arbitre unique et en tant que membre de tribunaux composés de deux et trois membres. Solicitor en Angleterre et au Pays de Galles (admis en 1990, non pratiquant depuis 2019), James a également été avocat au barreau de Paris de 1994 à 2008. Il a passé 20 ans en tant qu'avocat spécialisé dans les litiges commerciaux à Londres et à Paris, chez Withers, Holman Fenwick Willan et Stephenson Harwood, avec une spécialisation dans le transport maritime, l'énergie et le commerce international. Il a été greffier et directeur général adjoint de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA) pendant quatre ans (2008 à 2012).

Karina ALBERS, FCI Arb, Royaume-Uni,



Karina Albers est une arbitre et un médiateur commercial à plein temps basé au Royaume-Uni. Elle possède les nationalités britannique et allemande. Sa profession d'arbitre et de médiateur s'est construite à partir de son expérience dans le trading des produits dérivés, l'industrie maritime et le commerce des matières premières. Sa carrière de Trader de produits dérivés, de gestionnaire d'affrètement, de courtier, d'agent, d'expert et de consultante lui permet d'intervenir dans un monde de litiges de plus en plus complexe et diversifié. Elle a reçu plus de 60 nominations à ce jour, a participé à des audiences et a publié 17 sentences avec des réclamations s'élevant jusqu'à 15 millions de dollars US selon les règles LMAA, LCIA, SIAC et GMAA. Les types de litiges qu'elle traite concernent le déchargement et le temps de repos, la responsabilité et les coûts d'annulation des chartes-parties, les réclamations relatives à la vitesse et aux performances, la répartition des débours portuaires, les réclamations d'assurance, les réclamations relatives aux soutes, le fret et le TCE, les réclamations relatives à la marchandise, tant pour les réclamations à sec que pour les réclamations pour avaries, les réclamations relatives à l'énergie et aux matières premières. Karina a agi en tant qu'arbitre unique, arbitre unique par défaut et en tant que membre d'un tribunal de trois personnes.

Mr. Eru TAKEM, MCI Arb, Cameroun Ministère des Transports, Chef du Service de la Règlementation Maritime



Eru A. Takem est expert maritime au ministère des transports (département des affaires maritimes et des voies navigables). C'est un professionnel très motivé qui possède une vaste expérience de la gestion des navires, de l'affrètement de pétroliers et de cargos secs, ainsi que du contrôle par l'État du port.

■ **PANEL VI** : La corruption dans les arbitrages internationaux et d'investissement suscite de plus en plus d'inquiétudes. Comment les tribunaux et les institutions traitent-ils ce problème ?

MODERATEUR

Professor Ike IHIRIBE, Royaume-Uni,





Uwala Esther MURPHY-AKPIEYI, Nigeria.
FICMC, MCArb

Uwala Murphy-Akpieyi est le directeur de Uwala Murphy-Akpieyi and Co, un cabinet d'avocats et de spécialistes des MARD. Elle a été appelée à pratiquer au Nigeria et est titulaire d'un diplôme de droit britannique. Elle a commencé son parcours professionnel en tant qu'avocate, puis a rejoint le monde de l'entreprise en tant que responsable des services juridiques et du personnel, puis comme secrétaire générale et conseillère juridique. Uwala est une médiatrice accréditée, une avocate de la médiation, une arbitre, une praticienne de la justice réparatrice et de la paix. Elle est experte-évaluatrice et a évalué et jugé plusieurs concours internationaux de médiation et de négociation. Elle est affiliée à de nombreux organismes professionnels notamment l'Association du barreau africain (AFBA), où elle est membre du conseil et présidente de la section sur les MARD, la Cour d'arbitrage de Lagos (LCA), l'Institut nigérian des arbitres agréés (NICArb), l'Institut des médiateurs et conciliateurs agréés (ICMC) et la Standing Conference of mediation Advocate UK (SCMA), Mediators beyond borders international (MBBI) et de la Society for Peace Studies and Practice (SPSP). Outre son rôle de médiatrice neutre, elle conseille et agit pour le compte de ses clients. Son focus étant la prévention et la résolution des litiges d'une manière efficace et économique



Dr Diana ACHA MORFAW, Cameroun.

MODERATEUR

Mme Acha-Morfaw est avocate en exercice, maître de conférences en droit et militante sociale et de la gouvernance depuis 35 ans. Sa thèse de doctorat, intitulée "Les aspects juridiques des investissements étrangers en Afrique", l'a orientée vers le droit commercial et le droit des investissements. Elle a été conseillère juridique de gouvernements et de multinationales opérant dans les secteurs de l'industrie, des services et de l'extraction, ainsi que consultante auprès du Commonwealth, de l'OIF, de la Banque mondiale, du FMI et du PNUD. Elle a représenté ses clients devant la CPI à Zurich et à Paris. Ancienne vice-présidente de la Fédération camerounaise d'athlétisme, elle est actuellement membre du comité d'éthique du Comité national olympique et sportif du Cameroun et rapporteur du comité disciplinaire de la chambre d'arbitrage du comité. En tant que présidente par intérim de l'Observatoire national des élections du Cameroun, elle a supervisé les premières élections législatives et municipales combinées tenues en 2002 et 2007 ainsi que l'élection présidentielle de 2004 au Cameroun. Depuis sa création, elle est présidente du conseil d'administration de l'Agence camerounaise de promotion des investissements, ce qui lui permet de travailler avec le secteur privé et les institutions publiques pour favoriser un environnement plus propice aux affaires et aux investissements au Cameroun. Elle siège dans un certain nombre d'autres conseils d'administration, dont le conseil consultatif mondial du Commonwealth Enterprise and Investment Council (Conseil des entreprises et des investissements du Commonwealth).



Ivaylo DIMITROV, Royaume-Uni.

Ivaylo est titulaire d'une double qualification en Angleterre et au Pays de Galles et en Bulgarie. Il a plus de 8 ans d'expérience dans les domaines de la résolution des conflits internationaux et du droit international public. Il représente et conseille des clients souverains, des multinationales et des particuliers sur des questions contentieuses et consultatives, y compris des arbitrages d'investissement et commerciaux en vertu des règles de la CNUDCI, du CIRDI, de la CCI et de la LCIA. Parallèlement à son activité dans le domaine de l'arbitrage, Ivaylo possède également une solide expertise en matière de droit international public. Ivaylo a développé une expertise régionale considérable dans les litiges impliquant l'Europe de l'Est et, en particulier, les États des Balkans, ainsi que dans les litiges liés à l'Afrique. Ivaylo possède une vaste expérience dans un large éventail de secteurs, notamment l'électricité, le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, l'industrie et le commerce.



Dr Emmanuel OLOWONONI, Nigeria.

Emmanuel Olowononi (PhD, LL.M, BL) est juriste, arbitre en matière de litiges sportifs, notaire à la Cour suprême du Nigeria, maître de conférences à la faculté de droit du Nigeria et membre du Conseil exécutif national (NEC) de l'Association du barreau nigérian.

Il est titulaire d'un doctorat en droit et s'est spécialisé dans les contrats, les litiges et l'arbitrage dans le domaine du football. Il a écrit de nombreux articles dans des revues locales et internationales sur le droit du sport, l'arbitrage sportif et le droit du divertissement. Il est l'auteur, entre autres, de l'ouvrage de référence sur le droit et la pratique du sport en Afrique.

Il est le fondateur de l'Institute of Capacity Building, Entertainment and Sports Law Development (ICESLAD), un institut qui fait œuvre de pionnier en matière de renforcement des capacités professionnelles, de développement du droit du divertissement et du sport en Afrique par le biais de la recherche, de formations, de publications et de conférences publiques.



Laurence ELONG MBASSI, France.

15 ans d'expérience dans la prestation de services juridiques et fiscaux internationaux aux entreprises, aux sociétés de capital-investissement et aux entrepreneurs opérant en Afrique, y compris l'assistance en matière de prix de transfert, ainsi que l'assistance en matière d'audits et de litiges fiscaux.

Expertise dans un grand nombre de secteurs : industrie minière et cimentière, industrie automobile, banques/services financiers/Fintechs, télécommunications, hydrocarbures, énergies renouvelables, agriculture/agro-industrie, produits de grande consommation, industrie pharmaceutique, etc.

Expérience d'un grand nombre de projets en Afrique occidentale et centrale : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Sénégal, Cameroun, République du Congo, Gabon, RDC, etc.

A fondé Lem&Co en 2021 pour servir ses clients avec un positionnement stratégique à la fois en Europe et en Afrique. Avocat au barreau de Paris, France, Master professionnel en droit des affaires et fiscalité et Master recherche en droit fiscal (respectivement Université René Descartes et Université Panthéon-Assas, Paris, France). Arbitre accrédité auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et du Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM (Groupement Interpatronal du Cameroun).



Professor Ike IHIRIBE, Royaume-Uni.



Jackson SHAW KERN, *Dubai*

Jackson Shaw Kern est un avocat international qui conseille et représente des intérêts privés ainsi que des clients souverains dans des domaines divers et variés. Doté de capacités reconnues en matière de contentieux, il a obtenu des résultats probants dans des litiges internationaux complexes aux enjeux les plus importants. Il est partenaire chez ALG LLP. Jackson a été invité dans des cabinets d'avocats de premier plan à Londres, Lima et Kuala Lumpur et a été invité au Lauterpacht Centre for International Law à l'Université de Cambridge. Il est fréquemment invité à donner des conférences et à intervenir dans des institutions du monde entier. Il a notamment été invité à l'École de droit transnational de l'Université de Pékin, à l'Université nationale de Singapour, à l'Université d'Addis-Abeba, à l'Université catholique du Pérou, à l'Association de droit international, à l'Association africaine d'arbitrage, à la Société de droit économique international et au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements du Groupe de la Banque mondiale. Outre de nombreux articles et chapitres de livres, il est coauteur du titre 'Arbitrating the Conduct of International Investors (Cambridge University Press, 2017)' qui a acquis une certaine renommée pour ses propositions de réforme dans le domaine du droit international de l'investissement. Jackson a obtenu un diplôme en économie et en anthropologie à l'Université McGill et un Juris Doctor summa cum laude à l'Université de Seattle, période pendant laquelle il a également fréquenté la Bucerius Law School de Hambourg et a été intronisé dans la société d'honneur Alpha Sigma Nu.



Mariam DIAWARA, *MCI Arb, France*

Mariam Diawara est un cadre supérieur avec plus de 25 ans de leadership et d'expérience dans les institutions financières internationales et les cabinets d'avocats internationaux. Elle est actuellement secrétaire exécutive de la Commission de recours des sanctions de la Banque africaine de développement (BAD). Auparavant, elle a travaillé au sein du département juridique de la BAD en tant que conseillère juridique en chef et conseillère juridique principale, gérant des projets stratégiques.

Mariam est avocate française (actuellement omise) et examinatrice certifiée en matière de fraude (CFE). Elle possède une expertise intersectorielle variée dans le domaine des prêts aux secteurs public et privé, de la résolution des litiges internationaux, des affaires institutionnelles et du régime des sanctions des banques multilatérales de développement. Mariam a conseillé plusieurs projets de développement dans plus de 10 pays africains, y compris des corridors routiers régionaux et des projets énergétiques. Mariam est également active dans le domaine de l'arbitrage. Elle est membre du Chartered Institute of Arbitrators MCI Arb (Londres, Royaume-Uni) et de l'Association africaine d'arbitrage.



Pierre DAUREU, *France*

Pierre DAUREU est un avocat international et l'associé fondateur du cabinet d'avocats TALEX INTERNATIONAL. Pierre a une grande expérience des litiges transfrontaliers complexes et des arbitrages internationaux dans les domaines du commerce et de l'investissement. Au cours de la dernière décennie, il a développé une expertise particulière dans les litiges impliquant des États souverains, des entités étatiques et des entreprises publiques, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière et de la construction.

Pierre a participé à plus de 50 arbitrages en tant que représentant d'une partie et membre d'un tribunal arbitral, tout en maintenant une pratique importante devant les tribunaux nationaux dans le cadre de procédures pré- et post-arbitrage.

Grâce à la grande diversité de sa pratique, Pierre sait ce que les clients attendent de leurs conseils et ce que les arbitres attendent des conseils, étant ainsi un partenaire clé pour prévenir et résoudre efficacement les litiges et faire appliquer les sentences dans le monde entier.



Mrs. Abosede Alli FOLASHADE, *Nigeria* LL.M, FCI Arb, C.Arb (Juriste, Notaire et Arbitre)

Folashade Alli est l'associée principale de Folashade Alli and Associates. Elle est avocate et arbitre agréée, avec plus de 35 ans d'expérience. Elle a une grande expérience de l'arbitrage et de la médiation et a été arbitre, conseillère et greffière dans de nombreux tribunaux pour des litiges liés au secteur maritime, à la construction, au pétrole et au gaz, à la finance et à la propriété intellectuelle.

Elle a été présidente de tribunaux d'Arbitrage, arbitre unique, membre de différents groupes d'arbitrage et conseillère juridique dans le cadre de divers litiges et arbitrages complexes sous les auspices de toutes les grandes institutions d'arbitrage.

Elle est un membre actif de la Chambre de commerce internationale et est membre du groupe de travail de la Commission de la CCI sur l'arbitrage et les MARD.

■ **PANEL VII** : Médiation et autres MARD, qu'est-ce qui est différent ? Pourquoi plusieurs ?

MODERATEUR



Dr Christian POUT, *Cameroun* Président du CEIDES

Christian Pout est ministre plénipotentiaire, diplomate et expert de renommée internationale sur les questions liées à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique. Il est le président du CEIDES (www.ceides.org), le principal groupe de réflexion d'Afrique centrale. Le Dr Pout est titulaire d'un doctorat en relations internationales et diplomatiques de l'EHEC-CEDS Paris. Il est chercheur principal au département de politique internationale de l'Institut des relations internationales du Cameroun. Il est professeur associé invité à l'Institut catholique de Paris où il dirige le séminaire de géopolitique africaine. Il est chercheur associé au Tutu Center for Peace and Security Studies, Liverpool Hope University, Royaume-Uni, et consultant international pour le PNUD, la Francophonie, l'ACRST de l'Union africaine, la Haute Autorité du Niger pour la consolidation de la paix, l'ISS, le DFAE suisse, entre autres. Christian Pout a de l'expérience en tant que dirigeant d'organisations patronales. En effet, il a été Secrétaire Exécutif Adjoint du Groupement Interpatronal du Cameroun ; Directeur Général du Mouvement Patronal 'Entreprises du Cameroun' ECAM ; Directeur Pays de l'Organisation pour l'Afrique Centrale ; Directeur des Relations avec les Entreprises, Cameroun, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale pour la première marque mondiale de boissons premium DiAGEO-Guinness.



Marge LOWHAR, *Royaume-Uni*

Directeur de Transition et de Krik Krak Media. Consultante en développement organisationnel, coach de cadres et facilitatrice spécialisée dans l'apprentissage et le développement organisationnels et l'efficacité personnelle.

En tant que facilitatrice, conseillère et éducatrice expérimentée, elle apporte à son rôle plus de 30 ans d'expérience de travail international en Europe, aux États-Unis, en Asie, aux Caraïbes et en Afrique, au sein de diverses cultures et à tous les niveaux hiérarchiques dans une variété de secteurs d'activités, y compris l'énergie, les services professionnels, l'enseignement supérieur, la santé et le gouvernement.

Son intérêt majeur est d'aider les organisations à examiner leur culture et leur leadership, à évaluer et à mettre en œuvre leurs politiques, et de travailler avec des individus et des groupes pour remettre en question et surmonter les comportements non productifs.



Diana OKOKO, Nigeria.

Diane est une juriste d'entreprise, une avocate, une conseillère, une arbitre et une notaire très compétente. Elle est l'associée principale de Marcus-Okoko & Co, un cabinet international d'avocats d'affaires basé à Abuja. Au fil des ans, elle a acquis une connaissance et une expérience approfondies dans ses domaines d'activité, grâce à sa participation à plusieurs transactions dans ces domaines. Elle est membre du Chartered Institute of Arbitrators (UK) Nigeria Branch, de l'Institute of Construction Industry Arbitration et de l'Institute of Directors. Elle est praticienne et facilitatrice en matière de gouvernance d'entreprise et possède une grande expertise en matière de gestion des performances et d'audit des conseils d'administration. Diane est avocate agréée pour le marché des capitaux et membre du conseil d'administration du Janada International Centre for Arbitration and Mediation (JICAM). Elle est actuellement responsable du domaine thématique de l'arbitrage pour les affaires de l'Assemblée nationale, y compris le Lagos Court of Arbitration (LCA) Small Claims Panel, la Nigerian Communications Commission (NCC), le Dispute Resolution Centre of the Nigerian Chamber of Commerce Dispute Resolution Centre (NCC DRC), le Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA), le Centre de résolution des litiges de la Haute Cour fédérale (FHC DRC), le Rivers State Multi-Door Courthouse (RSMDC) ainsi que l'Abuja Multi-Door Courthouse (AMDC).



Baptiste RIGAudeau, MCI Arb, France
Avocat, LALIVE

Baptiste est spécialisé dans l'arbitrage international, en particulier dans les litiges commerciaux et les litiges entre investisseurs et États. Il a travaillé en tant que conseiller et secrétaire de tribunaux d'arbitrage internationaux selon les règles de la CCI, HKIAC, SIAC, SCC, CIETAC, CMAP, CIRDI et de la CNUDCI, dans des procédures régies par diverses lois procédurales et matérielles, à la fois civiles et de droit commun.

Il a de l'expérience dans les secteurs de l'énergie, en particulier du pétrole et du gaz, de la construction, de la banque, des télécommunications, de l'hôtellerie et des produits pharmaceutiques. Il a également de l'expérience en matière de litiges transfrontaliers et de recouvrement d'actifs.

Il est membre de la Commission de la CCI sur l'initiative de la nouvelle route de la soie ainsi que du Comité directeur mondial du groupe des jeunes membres du Chartered Institute of Arbitrators. Il est également membre de plusieurs associations professionnelles telles que ICC YAF, LCIA YIAG et International Wine Law Association. Il a pris part à plusieurs conférences et a publié de nombreux articles sur l'arbitrage international, notamment sur des sujets relatifs à l'Afrique

PANEL IX : Le rôle du YMG et ses avantages pour les jeunes praticiens de moins de 40 ans



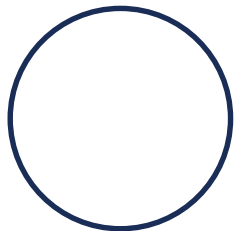
Noreen KINDUNDUHU,

MODERATEUR

Avocate qualifiée en common law, Noreen représente régulièrement des clients dans des arbitrages institutionnels et ad hoc, dans le cadre d'une grande variété de règles d'arbitrage. Elle intervient également dans des affaires judiciaires liées à l'arbitrage.

Noreen a fait partie de la cohorte inaugurale de l'Académie d'arbitrage d'Afrique et est l'ancienne présidente du Comité directeur mondial du Groupe des jeunes membres (YMG) du CiArb. Elle a récemment achevé son mandat de représentante régionale pour l'Afrique du groupe des jeunes arbitres internationaux de la LCIA. Elle fait partie de la Commission de l'arbitrage et des MARD de la CCI (Kenya). En 2021, Noreen a co-fondé 'Energy Related Practitioners (ENERAP)' au Kenya. Depuis son admission au barreau kényan, Noreen est membre du comité MARD de la Law Society of Kenya. En 2020, elle a dirigé le comité MARD dans la rédaction du Règlement d'arbitrage de la LSK, 2020.

Tony NGOA CHEFFOR,



● A PROPOS DE FOCG

FoCG ou les Amis du Chartered Institute of Arbitrators (CI Arb). Il s'agit d'une initiative de NAS Africa composée de personnes indépendantes intéressées par l'arbitrage et les modes alternatifs de règlement des différends (MARD) et qui sont soit membres de l'Institut agréé des arbitres (CI Arb), soit en train de travailler pour devenir membres de l'institut.

Le groupe est doté d'un comité exécutif et d'un comité de pilotage coprésidés par le juge Abednego Bea Kalla de la Cour suprême du Cameroun et par Mme Marie André Ngwe, présidente du Centre d'arbitrage et de médiation du GICAM à Douala, au Cameroun

● A PROPOS DE NAS (NKAFU ARBITRATION SERVICES)

<https://www.nas-africa.com/about-us>

Fondé pour répondre aux besoins croissants des entreprises africaines en matière d'arbitrage, Nkafu Arbitration Services (NAS) est un cabinet de conseil créé pour offrir un portail permettant de résoudre toutes les questions liées à l'arbitrage. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'expérience de praticiens de l'arbitrage qui ont tous un point commun : une véritable expertise dans le conseil aux clients travaillant en Afrique. Nous sommes un cabinet de conseil qui fournit des conseils stratégiques et commerciaux de haut niveau afin d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs. Nous travaillons avec une liste de consultants soigneusement sélectionnés pour permettre à nos clients d'accéder à des conseils juridiques lorsqu'ils en ont besoin, qu'il s'agisse d'examiner des contrats, d'évaluer les risques, de poursuivre/défendre des droits légaux ou de parvenir à un règlement.

● A PROPOS DE CI Arb (Chartered Institute of Arbitrators)

<https://www.ciarb.org/constitution/>

Le CI Arb est un centre d'excellence international pour la pratique et la profession de l'arbitrage et les modes alternatifs de règlement des différends (MARD).

Nous comptons plus de 17 000 membres, répartis dans 149 pays et soutenus par un réseau international de 42 succursales.

Le CI Arb assure l'éducation et la formation des arbitres, des médiateurs et des juges. Il sert également de plaque tournante mondiale pour les praticiens, les décideurs politiques, les universitaires et les entreprises, en soutenant la promotion, la facilitation et le développement de toutes les méthodes de règlement extrajudiciaire des litiges à l'échelle mondiale.

Le CI Arb offre un éventail de ressources, notamment des orientations, un soutien, des conseils, des possibilités de mise en réseau et de promotion, ainsi que des installations pour les audiences, les réunions et d'autres événements. Il s'agit d'une organisation caritative à but non lucratif enregistrée au Royaume-Uni.

● A PROPOS DE CMAG (Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM)

<https://www.legicam.cm/index.php/p/centre-darbitrage-du-gicam>

Le CMAG administre des procédures de médiation et d'arbitrage, organise des formations pratiques, des colloques et des conférences. Il est présent sur la scène nationale et internationale par ses interventions et sa participation à diverses manifestations.

Le Secrétariat général et le Comité permanent gèrent les procédures en toute confidentialité et indépendance.

Le CMAG tient à votre disposition, sur demande, le règlement de médiation, le règlement d'arbitrage et le règlement intérieur.

● A PROPOS DE AFBA (AFRICAN BAR ASSOCIATION)

<https://afribar.org/about/>

Créée en 1971 en tant qu'organisme professionnel réunissant des avocats individuels et des associations juridiques nationales en Afrique, l'Association du Barreau Africain (AFBA) a été conçue pour être une fédération d'associations juridiques nationales, de personnes morales et non constituées en sociétés, et d'avocats individuels.

L'Association cherche, entre autres objectifs, à favoriser l'échange d'opinions et d'expériences entre les membres, à formuler des politiques qui permettraient de mieux repositionner le développement et l'avancement socio-économique et politique du continent, le droit étant le fondement de ces développements, et, enfin, à franchir de nouvelles frontières juridiques. L'Association regroupe les cinq sous-régions africaines d'avocats et leurs associations nationales respectives réparties sur le continent africain.

● A PROPOS DE APAA

<http://apaafrique.org/presentation/>

Le BUT de l'APAA est de promouvoir l'arbitrage et la médiation/conciliation en Afrique, en encourageant la culture de la Résolution Alternative des Conflits sur le continent.

Les ressources de l'APAA sont essentiellement constituées de dons, legs, subventions et toute autre contribution autorisée par la loi ; aucune contribution obligatoire n'est attendue des membres de l'APAA.

Pour être membre effectif de l'APAA, il faut être agréé par le Bureau. Le candidat à l'adhésion doit adresser au Bureau une demande d'adhésion accompagnée d'un curriculum vitae dûment signé. Il est également possible d'adhérer à l'APAA en cliquant sur : www.apaafrique.org.

L'APAA collabore avec toutes les institutions publiques ou privées qui se consacrent à la promotion et au développement des modes alternatifs de règlement des différends, tant au niveau national qu'international.